

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 50 (1924)
Heft: 11

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 08.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ainsi qu'à deux nouveaux membres, MM. PRONIER, ingénieur et ALB. ROSSIRE, architecte.

Sur proposition du Comité la Section laisse aux délégués le soin de répondre au Comité central pour ce qui concerne une diminution de la cotisation centrale.

La Section s'occupe ensuite de la lettre de l'Etat de Genève demandant à notre section de faire (en collaboration avec l'Association des Architectes Praticiens) des propositions pour la nomination d'un membre du Jury pour le concours de la nouvelle gare de Cornavin.

Après délibération l'Assemblée propose MM. TURRETTINI et ED. FATIO. Notre collègue M. CAYLA a été nommé membre du Jury pour la Ville de Genève.

La Section propose à la Direction des C. F. F. MM. TAILLENS, architecte ; TONY GARNIER, architecte ; JAUSSELY, architecte et SUTTER, architecte, pour le choix du cinquième membre du Jury nommé par ladite direction.

M. CAMILLE MARTIN, architecte, fait ensuite une causerie sur « Quelques observations sur le développement de Genève de 1850 à nos jours ». Cette conférence¹ est illustrée de plans et graphiques représentant l'étendue de la cité à différentes époques. Le développement de Genève peut se diviser en trois périodes distinctes : de 1800 à 1850, de 1850 à 1880 et de 1880 à nos jours.

Chacune de ces périodes a été influencée différemment. Jusqu'à 1850, la ville est encerclée de fortifications, les faubourgs sont petits et le territoire rural est très faible en importance, par contre les grandes propriétés avec villas sont réparties tout autour de la ville et à faible distance. Cette disposition particulière à Genève (Berne donne un tout autre exemple) aura sa répercussion sur le développement de la cité.

Dès 1850 les fortifications sont démolies, la population augmente dans de fortes proportions et les constructions nouvelles sont érigées sur l'emplacement des remparts. Les communes suburbaines se développent plus librement ; de nouveaux quartiers sortent de terre, entre autres les Pâquis, les Grottes Plainpalais et les Eaux-Vives. Le morcellement de certaines grandes propriétés donne naissance à de nouvelles agglomérations de villas à Champel, Contamine et la Servette.

Dans la dernière période soit depuis 1880 le développement des voies de communication autorise une forte augmentation de la population spécialement dans la banlieue et la grande banlieue (14 communes) ; les quartiers des Acacias, Coulouvrenière, Mail, Tranchées et de la Servette, sont créés. Le long des lignes de tramways (sauf là où les grandes propriétés subsistent) des villas se construisent ; spécialement sur les bords du lac, dans les directions de Veyrier, Lancy, Saint-Georges et Grand-Lancy. Le développement de la ville se fait sur les communes suburbaines, puis sur 19 communes qui n'ont entre elles aucune unité administrative.

Il n'y a plus équilibre entre la ville et le canton ; la situation est anormale. La proposition de fusionner trois ou quatre communes est insuffisante aujourd'hui, et la fusion d'un nombre plus grand de communes donnerait trop d'importance à la Ville par rapport au canton.

M. CAMILLE MARTIN voit la solution dans la réorganisation des rapports entre l'Etat et les communes. Il faut un seul pouvoir central ayant en mains l'intérêt général, et laissant aux communes le soin de gérer les intérêts particuliers.

M. FULPIUS remercie vivement l'orateur de son exposé intéressant.

La séance est levée à 10 h. 50.

Le secrétaire :

ALFRED-A. GENEUX, ing.

¹ Qui sera reproduite dans le *Bulletin technique*. (Réd.)

S. T. S.	Schweizer. Technische Stellenvermittlung
	Service Technique Suisse de placement Servizio Tecnico Svizzero di collocamento Swiss Technical Service of employment

ZÜRICH, Tiefenhöfe 11 — Telefon: Selnau 25.75 — Telegramme: INGENIEUR ZÜRICH

Emplois vacants.

Emplois vacants annoncés précédemment et non encore pourvus : 611a, 674, 677, 678, 679, 680, 681, 682, 684, 685, 686, 690.

1. *Jeune ingénieur* ancien élève de l'Ecole polytechnique, capable d'établir études et projets de toutes constructions en *béton armé* et pouvant apporter dans l'affaire une somme de 40-50 000 frs. suisses. (Nord de la France) *Situation d'avenir*. 661a.

2. *Ingénieur* spécialisé dans l'étude et le calcul des génératrices électriques de grandes puissances pour accouplement aux turbines à vapeur. (Services d'études d'un atelier de constructions mécaniques en France). 687.

3. *Très bon dessinateur d'études* connaissant parfaitement la construction des moteurs électriques à courant alternatif et à courant continu. (Atelier de constructions mécaniques en France.) 688.

4. *Einige gewandte Ingenieure oder Techniker* für den Vertrieb und die Vermietung von Haustelexphonanlagen aller Art auch vollautomatischer Anlagen von schweizerischem Konzern gesucht, für Acquisition im In- und Auslande. Im Ausland wohnende Schweizer können berücksichtigt werden. 689.

5. *Jüngerer, künstlerisch befähigter Architekt*, zur Unterstützung des zeichnerischen Bureau-Chefs. Praktische Erfahrung nicht erforderlich, dagegen sicherer Geschmack und sauberes Darstellungsvermögen. Eintritt 1. Juni. (Basel). 695

6. *Tüchtiger Hochbau-Techniker (Bauführer)* per sofort nach Basel. 697.

7. *Betriebs-Ingenieur*, auch jüngerer, für die maschinentechnische Abteilung, mit wenigstens einigen Jahren Betriebspraxis, für die Errichtung, beziehungsweise den Umbau, sowie später die Unterhaltung der masch. Anlage einer Kunstseide-Fabrik. (Ostschweiz). Fachkenntnisse sind nicht erforderlich, dagegen wird Bewerber bevorzugt, der schon in chemischer oder Textil-Fabrik tätig war. 698

8. *Zwei Techniker* zum Zeichnen, Konstruieren und Projektieren für das technische Bureau einer Kunstseide-Fabrik der Ostschweiz. Spezialkenntnisse nicht erforderlich. Bevorzugt solche, die in chemischer oder Textil-Fabrik tätig waren. 699.

9. 1—2 *Maschinen-Techniker* mit allgemeinen Kenntnissen für Kunstseide-Fabrik der Ostschweiz. Spezialkenntnisse nicht erforderlich. 700.

10. *Junger, lediger Hochbau-Techniker* mit Technikumbildung und womöglich etwas Praxis auf Architektur-Bureau im Kanton Solothurn. 701.

11. *Jüngerer Bautechniker* für Umbauten und Bau-Ueberwachung; daneben auch Bureau-tätigkeit (Konstruktions- und Projektzeichnungen und diesbezügliche Korrespondenz). 702.

12. *Technicien spécialisé dans les travaux de Génie civil*, ayant à s'occuper notamment d'études d'installation de chantier, échafaudages, passerelles, plans de détail pour bâtiment d'usine, fondations, maçonnerie, etc. (Grenoble). 703.

12. 2-3 *dessinateurs de cadastre* recherchés pour entrée immédiate. (Savoie). 557a.

13. 2 *erfahrene und tüchtige Ingenieure oder Techniker* für Turbo-Compressorenbau nach England. 616a.

15. *Tüchtiger Heizungstechniker* für eine grosse Heizungsfirma in Hamburg. 681a.

16. *Tüchtiger Eisenbeton-Zeichner* spez. für Brücken- und Tiefbau. (Italien). 705.

17. *Tüchtiger Hochbau-Techniker*, guter Zeichner für vorübergehend. Eintritt sofort. Graubünden. 706.

18. *Jüngerer Bauführer* mit etwas Praxis per sofort. Wahrscheinlich Dauerstelle. (Ost-Schweiz). 707.

19. *Tüchtiger Maschinentechniker* mit Kenntnissen im Bau von Transmissionen, guter Zeichner. Elsass. 708.

20. *Tüchtiger Bauführer*, ca. 30 Jahre alt, *Ingenieur oder Techniker*, für Stauwerke. 709.

21. *Tüchtiger Zeichner für Tiefbau* mit Praxis in Eisenbeton und womöglich auch Eisenkonstruktionen (Zürich). 712.

22. *Tüchtiger, selbständiger Bauführer*, nicht zu jung und gewandt im Eisenbetonbau, für die Durchführung grösserer Industriebauten. (Bern). 713.

23. *Junger Offizier*, praktisch veranlagt und beweglich, mit abgeschlossener technischer Hochschulbildung (mathematisch-physikalisch bevorzugt). Erforderlich Gewandtheit im Rechnen, sauberes Zeichnen und Schreiben (Schweiz). 714.

24. *Diplomierter Chemiker*, der gründliche praktische Erfahrung besitzt in der Herstellung von Isolierlacken und Isoliermassen für die Elektrotechnik (Ost-Schweiz). 715.

N.B. — Toutes les communications doivent être adressées au *Service Technique Suisse de placement*, Tiefenhöfe 11, à Zurich.